

# Bourgogne-Franche-Comté, une fonction publique largement féminisée

**E**n Bourgogne-Franche-Comté, 150 580 femmes sont employées dans la fonction publique, soit six agents sur dix. Elles sont très présentes dans le versant hospitalier, alors que dans le versant État, la parité est presque atteinte.

Elles sont aussi cinq fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. En effet, au-delà des contraintes familiales auxquelles elles sont davantage soumises, elles sont surreprésentées parmi les non-titulaires où le temps partiel n'est pas toujours choisi.

Si les femmes participent pour une large part aux mobilités internes à la région, c'est avant tout parce qu'elles sont très nombreuses dans les métiers de l'administration, de l'éducation-formation-recherche et des soins où s'effectuent l'essentiel des mouvements.

Madeline Bertrand - Régine Bordet-Gaudin (Insee)

En Bourgogne-Franche-Comté, 150 580 femmes travaillent dans la fonction publique, soit 64 % de ses effectifs. Cette part a légèrement augmenté entre 2012 et 2013 (+ 0,7 %). En effet, les femmes sont majoritaires dans les embauches ; dans la fonction publique territoriale, 77 % des recrutements sont féminins. Dans la fonction publique d'État, premier recruteur public, six nouveaux agents sur dix sont des femmes.

## Les femmes très présentes dans l'administration, les soins et l'éducation

La répartition des femmes au sein des métiers de la fonction publique reflète la représentation actuelle du rôle de la femme dans le monde du travail. Ainsi, 70 % d'entre elles exercent un métier relevant de l'administration, des soins et de l'éducation-formation-recherche. Ces trois familles de métiers sont fortement féminisées comme celles de l'action sociale et des services à la personne (figure 1). Entre 2012 et 2013, leur présence se renforce encore dans l'administration où elles sont déjà très nombreuses mais n'évolue pas dans les métiers relevant des soins et de l'éducation-formation-recherche.

Les métiers plus techniques comme ceux liés à la sécurité par exemple sont marqués par une forte empreinte masculine. Celle-ci tend à se réduire. La présence de femmes se renforce dans la

### 1 64 % de femmes dans la fonction publique

Effectifs de la fonction publique en Bourgogne-Franche-Comté par FaPFP en 2013

Familles de métiers	Total	Part des femmes en %	Évolution 2012-2013 des effectifs en %
<b>Ensemble</b>	<b>236 150</b>	<b>64</b>	<b>2,2</b>
dont :			
Administration	50 510	79	4,0
Éducation, Formation, Recherche	49 680	65	1,7
Soins	39 890	84	1,9
Bâtiment, Travaux publics	30 210	36	7,5
Entretien, Maintenance	22 980	69	-0,6
Sécurité, Défense	20 350	15	2,4

Champ : postes principaux (actifs et non annexes) au 31 décembre  
Source : Insee, Siasp 2012-2013.

sécurité-défense, la justice et les bâtiments-travaux-publics. Elle est liée à des recrutements pour partie féminins dans ces trois familles de métiers dont les effectifs se sont étoffés sur un an. En revanche, dans les espaces verts, la présence des femmes progresse sous l'effet d'une réduction des effectifs touchant davantage les hommes que les femmes.

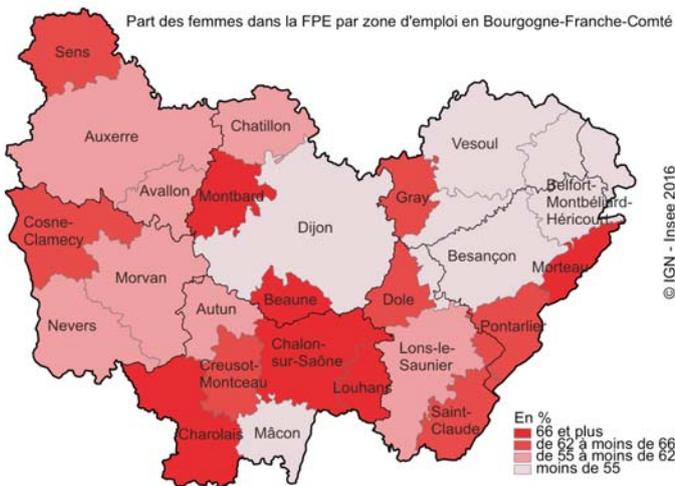
## Les femmes plus souvent cadres, à temps partiel mais aussi en contrat aidé

Les femmes sont surreprésentées parmi les agents de catégorie A. Elles le sont aussi parmi ceux de catégorie C où leur présence, en lien avec les recrutements, se renforce. Leur part reste stable en catégorie B où elles représentent 60 % des effectifs. Cette féminisation selon la catégorie hiérarchique résulte pour partie de l'effet métier : celui de militaire par exemple est surtout exercé par les hommes et relève le plus souvent de la catégorie B, celui d'enseignant, généralement de catégorie A, par les femmes.

Les femmes sont aussi cinq fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel : 49 530 femmes sont dans ce cas, soit un tiers des femmes de la fonction publique. Elles sont en effet davantage soumises que les hommes aux contraintes familiales. Leur statut et le type d'emploi qu'elles occupent expliquent aussi qu'elles travaillent plus souvent à temps partiel. En effet, elles sont surreprésentées parmi les non titulaires, et notamment parmi les bénéficiaires de contrats aidés : 72 % des femmes ont un contrat de ce type dans la région, soit 8 points de plus que leur part dans les effectifs de la fonction publique. Quel que soit le versant, les agents non titulaires de la fonction publique sont parfois contraints d'occuper des emplois à temps partiel, contrairement aux titulaires de l'État dont le temps partiel est uniquement choisi.

Ainsi, dans la fonction publique d'État, 19 % des femmes titulaires sont à temps partiel contre 52 % des non titulaires. L'écart est du même ordre pour les hommes. Le versant dans lequel elles sont employées influe aussi sur le travail à temps partiel. Dans la fonction publique territoriale, plus de quatre femmes sur dix travaillent à temps partiel. Les petites collectivités sont en effet très nombreuses et l'emploi à temps incomplet est justifié par une charge de travail inférieure à celle des grandes collectivités où des économies d'échelle sont possibles.

## 2 Fonction publique : une forte présence de femmes dans la zone d'emploi de Morteau



Source : Insee, SIASP 2013 (effectifs prenant en compte les dégroupements) - Estimations d'emploi 2012.

## Davantage de mobilités internes, moins de changements de régions

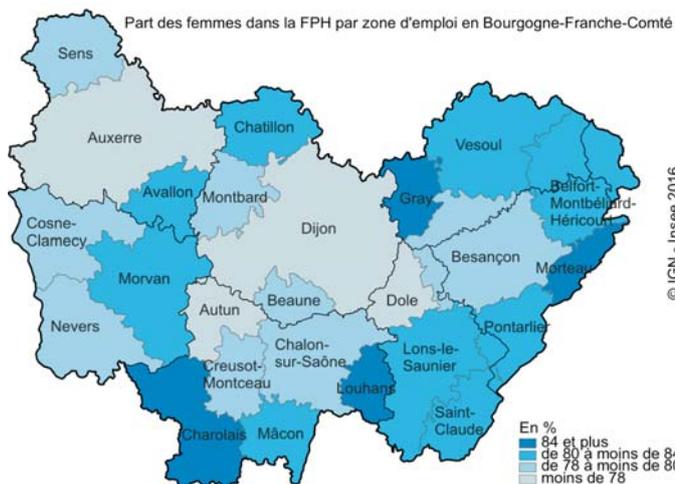
Les mobilités internes à la région sont à 68 % féminines. Ces changements de communes de travail se concentrent en effet dans l'éducation-formation-recherche, l'administration et les soins, familles de métiers où les femmes sont très nombreuses puisqu'elles y représentent près des trois quarts des effectifs. Elles se distinguent moins des hommes en ce qui concerne les mobilités interrégionales. Dans le sens des départs comme dans celui des arrivées, 48 % des agents mobiles sont des femmes. Ces femmes qui changent de région relèvent davantage de la fonction publique d'État, versant qui concentre l'essentiel des mobilités interrégionales. Elles n'y représentent toutefois que quatre mobilités sur dix. Elles sont en effet peu présentes dans les familles de métiers où la mobilité géographique fait partie intégrante du parcours professionnel, comme les métiers de la sécurité et de la défense. En revanche, dans la fonction hospitalière, 68 % des départs de la région et 72 % des entrées concernent des femmes. Pour autant, les volumes sont faibles.

## Fonction publique d'État : proche de la parité

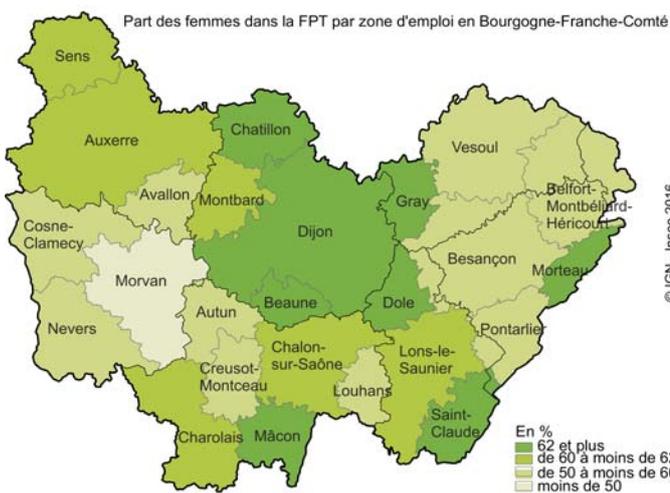
Avec 56 % de femmes, la parité est presque atteinte dans la fonction publique d'État. Dans certaines zones d'emploi toutefois, cette part peut atteindre 75 %. Deux tiers des agents sont des femmes dans les zones de Montbard, Morteau, Beaune, Charolais, Louhans et Chalons-sur-Saône où la part des métiers de l'éducation, de la formation et de la recherche est élevée (figure 2).

Dans le versant hospitalier, huit agents sur dix sont des femmes. Beaucoup de femmes exercent en effet un métier dans le domaine des soins dans les hôpitaux mais aussi dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Elles sont très présentes dans les zones d'emploi de Gray, du Charolais, de Morteau et dans celle de Louhans où neuf agents sur dix sont des femmes. Dans ces quatre zones d'emploi, la main-d'œuvre est essentiellement féminine tant dans les hôpitaux que dans les EHPAD où le taux de féminisation est supérieur à la moyenne régionale.

Dans la fonction publique territoriale, six agents sur dix sont des femmes. Celles-ci sont particulièrement présentes dans la zone d'emploi de Dijon et dans celles qui l'entourent ainsi que dans celles de Mâcon, de Morteau et de Saint-Claude. À l'inverse, la zone d'emploi du Morvan est la seule de la région où les agents publics territoriaux sont, pour plus de la moitié des hommes. Cette zone compte en effet de nombreux emplois dans le bâtiment et les travaux publics, métiers traditionnellement masculins. ■



Source : Insee, SIASP 2013 (effectifs prenant en compte les dégroupements) - Estimations d'emploi 2012.



Source : Insee, SIASP 2013 (effectifs prenant en compte les dégroupements) - Estimations d'emploi 2012.

## Pour en savoir plus

- Ulrich A., Bordet-Gaudin R., « Femmes et hommes en Bourgogne-Franche-Comté : les inégalités tendent à se réduire », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n°6, mars 2016.
- Baillet A., Michel S., « Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité », *Insee Première* n°1585, mars 2016.